catholique, et qu'ils laissent constamment de côté ces oracles de l'infaillibilité pour leur préférer les prétendus témoignages imposants et les preuves irrécusables, tirés des dires de M. le lieutenant gouverneur Caron, de l'expremier ministre Ouimet et de l'honorable Chauveau. Quelque respectables que soient ces hommes, où est leur autorité en fait de doctrine? On nous les donne anjourd'hui comme témoins imposants et irrécusables, et hier l'on s'évertuait, au nom de la théologie, à amoindrir l'autorité enseignante de N. N. S. S. les évêques de Montréal et de Rimeuski! Il serait difficile de dire qui est le plus maltraité ici, ou de la logique ou du sens chrétien et catholique.

Il y a quelque chose que je ne m'explique point dans la conduite des hardis souffleurs de M. Sax et de l'Evénement, et ce quelque chose me parait fort louche: on dirait qu'ils n'attribuent aucune valeur aux paroles du Pape et que même ils les méprisent. Ne les a-t-on par entendus, en effet, protester au nom de la pudeur contre un écrit qui n'avait d'autre tort que de citer les brefs de Pie IX contre le libéralisme catholique, et cela, sous prétexte que l'auteur de cet écrit était Luigi, collaborateur du Franc-Parleur? Il me semble, à moi, que les paroles du Pape sont toujours infiniment respectables, fussent-elles citées par un Chinois on un Ture. N'a-t-on pas vu les mêmes Messieurs encore ne s'accrocher au Ve Concile de Québec, citant les paroles de Pie IX qui dépeignent et condamnent le libéralisme catholique, que pour tronquer ce qui est dit à ce sujet et donner a croire à leurs lecteurs, contrairement aux enseignements de ce grand Pape, que le libéralisme catholique n'est autre que le libéralisme impie? Il y a évidenment chez eux manque d'intelligence ou manque de bonne foi, et dans l'un ou l'autre cas ils ne sont guère recommandables.

Au risque de leur déplaire, je leur remettrai de nouveau sous les yeux les divers brefs de Pie IX qui ont trait au libéralisme catholique et qui le condamnent.